

DESCRIPTION

D'UN

MÉDAILLIER LYONNAIS

SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE LYON.

La *Société de pharmacie de Lyon* a été autorisée, le 23 août 1806, sous les auspices du gouvernement, par l'intermédiaire de Monsieur d'Herbouville, préfet du département du Rhône. Les objets de ses travaux sont : 1^o La Pharmacie proprement dite ; 2^o la Chimie ; 3^o la Physique ; 4^o la Botanique, l'Histoire Naturelle et tout ce qui a rapport aux arts, aux manufactures et à la salubrité publique.

Cette Société admet à ses travaux un nombre indéterminé d'associés-correspondants qui peuvent être choisis dans tout l'empire français et dans l'étranger, quelle que soit leur profession. — *Alm. hist. de Lyon*.

Pour ce qui a rapport aux pharmaciens avant la fondation de cette Société, voir la *Revue du Lyonnais*, t. XXXI, page 244.

Dans la séance du 1^{er} septembre 1807, le président proposa de faire frapper des jetons pour récompenser les droits de présence. Ce qui fut accepté, et MM. Deschamps aîné et Macors furent nommés commissaires pour s'occuper de ce travail.

En 1808, cette Société, par sa publication de l'*Examen*